



Achat une voiture d occasion est le vendeur refuse la garantie

Par **cannois06**, le **12/03/2010** à **20:53**

Bonjour, j'ai acheté une voiture chez un garagiste est vendeur de voiture d occasion, sur l'acte de vente est écrit "garantis boîte, pièce est main-d'œuvre" hors ce monsieur me ballade, j'ai déjà payé la batterie est les bougies de ma poche est maintenant y'a les disques ou je ne sais ce qui fait du bruit lors du freinage, les amortisseurs sont usés est je ne sais ce qui d'autre. La dernière fois que je l'ai vu en a eut une altercation!! alors je suis allé au tribunal pour déposer un dossier d'aide-juridictionnelle contre cette personne malhonnête est sans scrupule. Maintenant, soi-disant il m'a appelé pour me demander la photocopie de la carte d'identité pour la voiture qu'il m'a reprise, comme par hasard après l'altercation est les insultes devant tout les clients, comme-ci de rien n'étais. Pourriez-vous me conseiller assez rapidement car il est hors de question que je lui donne quoi que ce soit bien sûr, je ne suis pas bête!! sincères salutations. Mrs Mouhim

Par **Rory**, le **13/03/2010** à **10:48**

Bonjour, Déjà, quand avez-vous acheté cette voiture? Depuis combien de temps à partir de l'achat, avez-vous des problèmes? Et que précisez exactement la garantie (les mots précis) et pendant combien de temps la garantie s'applique?

Par **cannois06**, le **13/03/2010** à **11:45**

l'achat date du 21 novembre 2009, la garantie est de trois mois , j'ai jusqu'au 21 mars 2010 pour faire valoir mes droits , sur la facture y a écrit boîte de vitesse+pièces+main-d'œuvre,j'ai commencé à avoir des problèmes dès le début mais pour l'instant c'est moi qui débourse est-ce que je ne trouve pas ça normal.rnrnQue me conseillez-vous de faire???